



Inscriptions des chiens

Type d'inscription (nv chien, décès, chien supp.)

Nom propriétaire

Prénom propriétaire

Nom du chien

Race

N° de puce

Cours dans l'année (oui, non + preuve)

Tarifs :

1 chien : 160.- / 2 chiens 320.- etc...

1 chien avec des cours effectués dans l'année : 140.-

1 chien de propriétaire en prestations complémentaires : 0.- (160.- dès le deuxième).

Chiens d'aide ou de travail : 0.-

Annexes à fournir:

En cas de nouveau chien sur la Commune :

- Passeport ou carnet de vaccination du chien (uniquement pages mentionnant le nom, la date de naissance etc...)
- Attestation RC ménage mentionnant la détention de chien
- N° de puce AMICUS
- Attestation de suivi des cours obligatoires
- Toute preuve donnant droit à la gratuité en cas de chien d'aide ou de travail

En cas de décès :

- Attestation du vétérinaire ou date exacte du décès

En cas de demande de rabais pour les cours suivis (10 heures) dans l'année :

- Attestation de suivi des cours